

BTS

Études et Réalisation d'Agencement



Pour en savoir plus,
flashez moi!



*"Mettez toutes les chances de votre côté !
Agencez votre avenir !"*

BTS Études et Réalisation d'Agencement

LA FORMATION

Le BTS Etude et Réalisation d'Agencement se déroule en 2 ans, au cours desquels le futur technicien supérieur abordera, sous forme de projets de complexité croissante : la technologie des matériaux et des ouvrages d'agencement et du second œuvre, les caractéristiques et performances du bâti neuf ou existant, l'étude mécanique des structures et ouvrages d'agencement, la préparation et l'organisation de la réalisation, les outils informatiques de conception technique, la présentation des projets, l'étude des coûts, l'organisation, la planification et le suivi des travaux, les réglementations et les normes...

La formation s'articule autour de 10 heures d'enseignement général et de 20 heures de disciplines technologiques hebdomadaires. Des dispositifs d'aide et de mise à niveau sont proposés aux étudiants.

La formation comprend 2 semaines de stage de découverte du milieu professionnel en début de 1ère année pour les étudiants venant de bac général et de bac technologique et 6 semaines de stage en fin de 1ère année de formation pour tous.

UNE FORMATION, DES MÉTIERS ?



La variété des compétences, des savoirs faire et des savoirs être abordés pendant la formation fait du technicien supérieur en étude et réalisation d'agencement, un profil très recherché par les employeurs. Il peut notamment :

- Intégrer le bureau d'étude d'une entreprise d'agencement d'espaces commerciaux, de locaux professionnels ou tertiaires, d'habitat individuel ou collectif
- Participer à l'élaboration technique des projets en collaboration avec un architecte ou un designer,
- Contribuer à la conception technique de mobilier et d'agencement sur mesure au sein d'une agence de design ou d'un fabricant de mobilier...

Le titulaire de ce BTS peut exercer comme Agenceur, Agenceur évènementiel, Dessinateur en agencement, Chargé d'affaire, Conducteur de travaux. Après quelques années d'expérience, il aura la possibilité d'évoluer vers des postes de Responsable bureau d'étude

ET APRÈS ?



L'insertion professionnelle est possible après le BTS ERA dans différents domaines de l'agencement et du bâtiment. De nombreuses poursuites d'études sont également possibles :

- Licence professionnelle :
 - Bâtiment et construction
 - Mention agencement
- Diplôme supérieur des arts appliqués (mention aménagement d'espace)
- Ecoles d'architecture,
- Ecoles d'architecture intérieure
- Etudes à l'étranger (partenariat avec le Québec) ...

Du Campus

LES +

Un établissement au cœur d'un réseau international

Taux de réussite : Entre 80 et 100%

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Ouverture internationale (ERASMUS +, Partenariat avec le Québec)

Possibilité d'hébergement et restauration

Réseau d'entreprises partenaires